

AVIS N° 198 - 2017 / BRVM / DG

NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE PREMIERE COTATION

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation de la société **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE**, admise au Premier Compartiment du marché des actions, aura lieu le **mardi 24 octobre 2017**.

La société **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE** est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration créée en 1906 sous la dénomination sociale de Banque Internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO). Elle a acquis le statut de banque de droit ivoirien le 30 décembre 1980. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CI-ABJ-1981-B-52039 et est enregistrée sur la liste des banques sous le code A0042Q. Son siège social est situé à Abidjan, Plateau au 8 - 10 Avenue Joseph Anoma, Tél. : (225) 20 20 07 20, Fax : (225) 20 20 07 00, courriel : info@groupensia.ci, site web : www.nsiabanque.ci.

La société **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE** a pour objet, en République de Côte d'Ivoire ou à l'étranger, la pratique des opérations de banque, ainsi que toutes les opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières s'y rattachant. **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE** est une banque universelle dont les activités s'articulent autour de deux pôles stratégiques :

- La banque de détail ;
- La banque de financement et d'investissement.

L'Etat de Côte d'Ivoire a initié la cession de ses parts détenues dans le capital de la société **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE** par décret présidentiel. Par ailleurs, dans le cadre des engagements pris par les actionnaires (Groupe NSIA, CNPS et Etat de Côte d'Ivoire) de **NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE** d'ouvrir le capital de la banque au public et au personnel de la banque, l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 29 juin 2016, a décidé de réaliser, à travers une Offre Publique de Vente (OPV), la cession de quatre millions onze mille cinq cent (4 011 500) actions sur le marché financier de l'UMOA.

La diffusion des 4 011 500 actions NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE dans le public ayant eu lieu le 03 juillet 2017, au prix de 9 000 FCFA par action, la procédure d'introduction qui sera retenue pour la première journée de cotation est la procédure ordinaire.

Ainsi, le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente avec un cours de référence fixé à **9 000 F CFA**.

Le symbole adopté pour les transactions sur le titre est : **NSBC**.

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) HUDSON & Cie est responsable de l'introduction en bourse des actions **NSBC**.

Les investisseurs qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'information sur la société NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE sont priés de communiquer avec la SGI HUDSON & Cie au 18 BP 2294 Abidjan 18
Tél : (225) 20 31 55 00, Fax : (225) 20 33 22 24.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège, les Antennes Nationales de Bourse ou les différentes SGI installées dans les pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 10 octobre 2017.

Le Directeur Général

8/0



Edoh Kossi AMENOUNVE